

L'Argentine présente sa candidature au Conseil des droits de l'Homme pour 2022



Buenos Aires, 17 avril (RHC) L'Argentine a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2022-2024, avec la vocation de contribuer à élever les niveaux de protection et les normes internationales dans ce domaine.

Le ministre des Affaires Étrangères, Felipe Solá, et le secrétaire des Droits de l'Homme de la Nation, Horacio Pietragalla Corti, ainsi que l'ambassadrice auprès de l'ONU, María del Carmen Squeff, ont fait part de leur intention de faire partie du Conseil composé de 47 États chargés de la promotion et de la protection de tous les droits de l'homme dans le monde.

'Nous avons une politique d'État et son fondement est notre propre processus de Mémoire, Vérité et Justice. Nous nous sommes efforcés d'éradiquer l'impunité pour les crimes contre l'humanité commis

pendant la dernière dictature militaire, a déclaré Solá.

Le chef de la diplomatie argentine a souligné que lorsqu'il y a justice sur le passé, un peuple commence à croire en la possibilité d'une justice sur le présent et sur l'avenir.

En présentant sa candidature par vidéoconférence, le ministre des Affaires étrangères a souligné les réalisations de ce pays en matière de droit à la vérité, de protection des personnes contre les disparitions forcées, l'utilisation de la génétique médico-légale dans les cas de violations des droits de l'homme et de prévention du génocide, entre autres.

Solá a exprimé l'aspiration de son pays à renouveler son mandat au Conseil des droits de l'homme lors des élections d'octobre prochain et a ajouté que l'Argentine s'engage à lutter pour le renforcement des procédures spéciales du Conseil et l'assurance que ses membres peuvent exercer leurs fonctions en toute indépendance.

Intervenant sur place, le secrétaire aux droits de l'homme, Horacio Pietragalla, a souligné que ce front constitue l'épine dorsale des politiques publiques menées par l'État.

Cette transversalité nous a permis d'accomplir des progrès uniques dans la région, qui nous ont transformés en un exemple mondial, a-t-il dit.

L'Argentine a ratifié tous les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et, lors de la réforme constitutionnelle de 1994, les principaux instruments du droit international des droits de l'homme ont été incorporés dans la Constitution.

À son tour, le programme de politiques publiques que le gouvernement met en œuvre en relation avec la thématique est vaste.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/254370-largentine-presente-sa-candidature-au-conseil-des-droits-de-lhomme-pour-2022>



Radio Habana Cuba